

Dialoguez avec vos élu·es !

grâce au **CICA**



Consulter
les questions
des précédents
CICA et le planning



Véritable conseil territorial, le Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA) est une instance qui permet aux acteurs associatifs d'interpeller les élus sur les sujets qui concernent l'arrondissement lors de séances ouvertes au public.



Qui peut y participer ?

Les associations locales qui oeuvrent dans le 4^e arrondissement et les habitants par l'intermédiaire des Conseils de quartier.

→ Ex : un club de badminton, un conseil de quartier ou encore une compagnie de théâtre...



Quel est intérêt pour mon asso ?

Le CICA est une instance dédiée aux acteurs locaux pour poser leurs questions/problématiques sur l'arrondissement aux élu-es. Des propositions peuvent être soumises. L'avantage est d'obtenir une réponse fiable et directe, grâce aux intervenants invités.

→ Ex : je représente une association culturelle et je souhaite créer des liens avec d'autres associations. Quels moyens la Mairie peut-elle mettre en place pour m'aider ?



Comment je participe ?

- 1 S'inscrire à cabinetmairie4@mairie-lyon.fr.
- 2 Discuter de sa question en réunion de préparation avec l'ensemble des membres.
- 3 Formuler sa question écrite, la transmettre à la Mairie 15 jours avant la séance du CICA et désigner un représentant présent le jour du CICA.



Le CICA c'est

- 4 fois/an
- sans engagement
- des questions multi-thématiques
- des questions déposées toute l'année
- des échanges directs avec les élu-es